



Conseil communal Commission des finances

Rapport sur le préavis municipal 01/2021 concernant une demande de crédit de CHF 55'000.00 pour un soutien au commerce local dans le cadre de la pandémie du Covid-19 concernant le budget 2021

Commugny, le 7 mars 2021

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, représentée par Floriane Decurnex Gonzalez, Christine Bärtsch et Samir Vora, a été convoquée le 17 février 2021 à la Maison de Commune, en présence des municipaux Yves Hermanjat et Harry Schaub.

Les municipaux ont expliqué que la motivation pour le préavis initial (2x10 CHF pour chaque habitant) a été basée sur l'équité par rapport à un cadeau pour les aînés ou un montant par ménage. Les membres de la Commission des finances étaient plutôt en faveur d'un montant de CHF 50.- par ménage.

En ce qui concerne la participation des commerces, il a été précisé qu'ils étaient sélectionnés en fonction de leur potentielle perte pendant cette période de Covid. Tous ceux qui ont été contactés n'ont pas forcément souhaité participer.

La Commission des finances a également proposé de réfléchir à un geste spécifique pour les aînés, en plus des bons de CHF 50.-, dans l'idée d'anticiper une nouvelle année sans activités prévues, par exemple une distribution d'un panier à Pâques.

Finalement la Commission des finances recommande que les dépenses encourues par ce préavis soient financées par la trésorerie courante en lieu et place d'un amortissement sur 5 ans.

Conclusion

La Commission des finances est en faveur de ce préavis qui permettra de soutenir une partie des commerces en cette période difficile et en même temps de faire un geste pour toute la population.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis municipal N° 01/2021 en prenant la décision suivante :

Le Conseil communal de Commugny

Vu le préavis 01/2021 concernant une demande de crédit de CHF 55'000.00 pour un soutien au commerce local dans le cadre de la pandémie du Covid-19 concernant le budget 2021

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

entendu le rapport de la Commission des finances chargée de l'étude de cet objet,

décide : d'accepter le préavis 01/2021 et d'accorder le crédit de CHF 55'000.00 pour un soutien au commerce local dans le cadre de la pandémie du Covid-19 et
de financer cette dépense par la trésorerie courante

Pour la Commission des finances :

Christine Bärtsch _____

Floriane Decurnex Gonzalez _____

Cyrill Schuler _____

Samir Vora _____

Emanuel Weisskopf _____